

S A I S O N 2 0 2 5 - 2 0 2 6

PLAN DE PARTENARIAT



DÉVELOPPEMENT | FORMATION | INFORMATION

WWW.RESEAUIMMOBILIER.ORG



DEVENIR PARTENAIRE du Réseau immobilier, c'est profiter d'une occasion unique pour développer son réseau d'affaires en discutant avec divers professionnels du milieu engagés et ainsi développer son réseau d'opportunités.

À PROPOS DE NOUS

Le Réseau Immobilier, c'est bien plus qu'un simple regroupement de professionnels du secteur : c'est une communauté dynamique, un espace d'échange, de croissance et d'inspiration pour tous les acteurs passionnés de l'immobilier.

Nous offrons à nos membres une multitude d'opportunités pour enrichir leurs connaissances, élargir leur réseau et rester à l'affût des tendances et meilleures pratiques de l'industrie. Que ce soit à travers des événements exclusifs, des formations ciblées ou des rencontres inspirantes, chaque occasion est pensée pour créer des échanges passionnants et des formations inspirantes. Nous sommes convaincus que la force d'un réseau est un levier puissant pour réussir en affaires. Mais au-delà de cette synergie, nous croyons que la réussite durable repose sur un équilibre entre développement professionnel, apprentissage continu et accès à une information de qualité.

C'est pourquoi notre approche repose sur une formule simple mais efficace :

Développement | Formation | Information — trois piliers qui soutiennent nos actions.



PARTENAIRE AMBASSADEUR

CONTRIBUTION : 1000 \$

Contrepartie de visibilité offerte par le Réseau immobilier

- Invitation pour 2 personnes à un déjeuner-conférence ou un événement de réseautage du Réseau Immobilier au cours de l'année.
- Faire 2 publications de présentation sur les réseaux sociaux du Réseau Immobilier : l'une pour annoncer le partenariat, l'autre pour mettre en avant les services du partenaire.
- Mettre le logo du partenaire dans la section "Nos partenaires" du site web du Réseau Immobilier.
- Affichage du logo dans la section Partenaires Ambassadeurs lors de tous les événements du Réseau Immobilier.

Engagement de visibilité de la part du partenaire

- Diffuser 4 publications sur ses médias sociaux pour promouvoir les événements du Réseau Immobilier.
- Partager une publication sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook) pour promouvoir le partenariat entre l'entreprise et le Réseau Immobilier.
- Faire la promotion du Colloque annuel du Réseau :
 - 2 publications sur les médias sociaux (entre novembre et janvier),
 - 1 mention dans l'infolettre de l'entreprise.
- Faire la promotion du Golf annuel du Réseau :
 - 2 publications sur les médias sociaux (entre mai et août),
 - 2 mention dans l'infolettre de l'entreprise.

MERCI

À TOUS NOS ACTUELS ET FUTURS PARTENAIRES